



*Pierre Larrouturou  
Candidat Présidentielle 2017*

Mesdames et Messieurs les Maires Ruraux de France,

Depuis bientôt deux ans, nous travaillons à l'élaboration de notre programme et l'investissement de nos comités locaux nous assure un maillage et une écoute de tout le territoire, enrichi de ma participation à plusieurs congrès de maires ruraux.

Si j'ai été désigné pour porter les valeurs et le projet de Nouvelle Donne pour 2017 les grands axes qui sont développés ci-dessous sont ceux de toute une équipe et je peux compter sur le bureau national nouvellement élu pour porter avec moi un vrai projet de société.

Les territoires ruraux et leur développement ou tout simplement leur maintien, représente un enjeu primordial pour notre pays, son histoire et son identité.

Le développement rural couvre aussi bien l'agriculture, la sylviculture, la gestion des ressources naturelles, la diversification économique... L'intérêt des zones rurales ne réside pas uniquement dans l'agriculture et la fourniture de denrées alimentaires, mais ces territoires ont aussi un rôle économique à jouer, un rôle touristique, un rôle de conservation du patrimoine, un rôle de préservation de la bio-diversité et de lutte contre le changement climatique.

Les problèmes rencontrés par les maires ruraux sont ceux de tous les maires des petites communes, qu'elles soient rurales ou périurbaines, avec en prime parfois l'isolement et l'éloignement tant physique que institutionnel des centres décisionnaires.

Le slogan de Nouvelle Donne est "reprendre la main", il doit parler à tous ces maires ruraux qui se voient de plus en plus dépossédés de leur pouvoir de décision et de leurs moyens avec ces dernières années l'application de la loi NOTRe, la baisse des dotations de l'Etat, le désengagement de l'Etat et les charges de plus en plus importantes qui leur incombent sans pouvoir bénéficier de compensation.

La mise en place de la loi NOTRe, qui vise à renforcer les intercommunalités, crée des bouleversements territoriaux et une inquiétude persistante quant à la disparition des petites communes à terme. Si ponctuellement, le regroupement de commune peut s'entendre, la création des nouveaux EPCI, aboutit à l'éloignement des décisionnaires. Cette réorganisation territoriale est souvent mal vécue du fait qu'elle est imposée sans débat avec les intéressés et ne correspond pas à la réalité des territoires, des bassins de vie...

La création des nouveaux EPCI est présentée comme une source d'économie, or les maires le savent, il n'en est rien (du moins dans un premier temps). Théoriquement, le transfert de compétence entraîne un transfert de personnel des communes vers les EPCI, mais l'application, plus que complexe, est un véritable casse-tête. Comment transfère-t-on des petits bouts de postes ? Aux contraintes organisationnelles viennent s'ajouter les contraintes géographiques et les déplacements du personnel du fait de la superficie de ces nouvelles EPCI. Il y a fort à penser que dans un premier temps, il y aura augmentation des dépenses et non économie.

*Nous avons entendu la demande des maires ruraux face à la loi NOTRe et la trouvons légitime :  
"Ils demandent d'urgence la création d'un groupe de travail parlementaire associant les élus locaux afin de recenser des inepties générées par la loi NOTRe dans l'application de certaines de ces dispositions. Ainsi, quel que soit le Président de la République élu, qu'il s'engage à corriger cette loi portant gravement atteinte aux principes d'autonomie des collectivités territoriales et à l'efficacité de l'action publique."*

C'est dans ce contexte toujours plus difficile que les maires ruraux doivent relever le défi du maintien et de la dynamisation de leur commune. Comment lutter contre la désertification de ces territoires ?

La défense des territoires ruraux se limite trop souvent au soutien à l'agriculture.

Ce volet est abordé dans notre programme au niveau de la transition écologique, avec comme objectif :

- la transformation du mode de production dit « conventionnel » ... pour le faire évoluer vers des modèles intelligents et durables, productifs et régénérateurs des sols, des écosystèmes et du tissu culturel et humain des territoires (polycultures en agroécologie, agroforesterie, permaculture...).
- Cela passe par l'accompagnement des producteurs (soutien à la transition et à la formation) et la restructuration de leurs dettes, par un accès facilité au foncier agricole, par l'avènement d'une néo-paysannerie maîtrisant les sciences écologiques, par le développement de services d'appui technique ad hoc, par le renforcement de la recherche et de l'expérimentation dans ce secteur d'innovation fondamental, par la réorganisation en aval des filières de production pour favoriser l'approvisionnement local des territoires, et par l'instauration d'un contre-pouvoir paysan face aux lobbys et syndicats dominants, qui promeuvent un système destructeur non durable et vulnérable face aux maladies, aux aléas climatiques et aux risques de ruptures d'approvisionnement en pétrole ou en phosphore.

Mais la défense des territoires ruraux ne pourra se faire qu'en développant leur capacité à créer des emplois de qualité durables et lutter contre la désertification.

Pour ceci, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour faciliter l'implantation d'entreprise et le maintien des commerces de proximité.

Les mesures que nous proposons pour soutenir les PME et pour remettre le secteur financier au service de l'économie réelle devraient bien sûr porter leurs fruits au niveau rural, mais ces territoires, si l'on veut les développer, nécessitent une attention particulière.

Le développement des circuits courts et de l'économie circulaire que nous défendons vont tout à fait dans le sens de l'implantation d'entreprises en zone rurale, encore faut-il développer les conditions optimales pour leur accueil.

Ces entreprises (et leurs futurs employés) doivent pouvoir trouver sur place les réseaux dont elles ont besoin : routiers et informatiques... quand on pense que dans certains secteurs il y a des

problèmes avec la couverture au niveau de la téléphonie... la tâche est encore vaste. Nous ne devons pas laisser de territoires isolés, à l'abandon.

Le développement économique et le maintien des populations en zone rurale ne se feront qu'avec le maintien des services publics. Or, depuis quelques années avec le désengagement de l'Etat et la baisse des dotations, ces services sont fortement compromis.

Progressivement, on a vu la fermeture des gares, des diverses antennes (CAF, Sécurité Sociale, MSA...), des bureaux de poste, des services de santé, des d'écoles...

Les marges de manœuvre des maires ruraux pour maintenir un semblant de service public sont très maigres. La baisse des dotations ne leur permet pas de suppléer au désengagement de l'Etat. Soit ils ont recours à l'augmentation des impôts locaux (qui a ses limites aussi), soit une partie de ces services sont confiés au secteur privé avec les risques que l'on connaît : ceux qui ont les moyens pourront se les offrir, les plus précaires en seront exclus.

Une autre solution a pu être avancée : le tout informatique. Si les nouvelles technologies peuvent être une aide, elles ne remplaceront jamais le contact humain, le passage journalier du postier qui, même s'il ne vient pas vous porter de courrier, prend des nouvelles car il a une bonne connaissance de son secteur et de la population qui y habite.

En zone rurale plus qu'ailleurs, il est impératif de préserver les services de proximité et il y a donc nécessité d'un renforcement des services publics assurés par des personnes physiques garantes du contact humain.

C'est dans ce sens aussi que doit s'opérer la lutte contre les déserts médicaux.

Les élus locaux se sont fait l'écho du désarroi de leurs concitoyens face à la fermeture des hôpitaux et des maternités de proximité. Peut-on, au niveau de la santé raisonner uniquement en terme économique ?

Le programme de Nouvelle Donne propose une série de mesures pour lutter contre ces déserts médicaux avec des mesures à court, moyen et long terme qui visent à réduire les inégalités en matière de santé.

Nous ne devons pas oublier le domaine de l'éducation et de la culture, la jeunesse ne doit pas être la grande oubliée de ces zones.

Notre programme prévoit de mettre en place une authentique décentralisation, décloisonnant et partageant autrement les arts et la culture, permettant de réduire les inégalités territoriales, tout en développant l'emploi.

Nous conserverons et développerons le réseau de médiathèques si nécessaire en zone rurale.

D'autre part, il nous est apparu que chaque exigence nouvelle de l'Etat devait être accompagnée des ressources nécessaires à sa mise en place. Par exemple, alors même que l'Etat baisse ses dotations, il imposait la réforme des rythmes scolaires. Les maires ont dû organiser des activités pour les enfants après l'école, ils n'avaient pas le choix. C'est devenu une dépense nouvelle et obligatoire, parfois très difficile à mettre en place au niveau des plannings des intervenants.

Notre programme prévoit que :

les activités périscolaires seront prises en charge par l'État et non par les communes ou les familles afin de ne pas alimenter davantage les inégalités territoriales et sociales.

Nous ne pouvons citer tous les axes de notre programme qui peuvent trouver un écho au niveau du développement et du maintien des territoires ruraux, mais nous tenons à souligner le rôle que

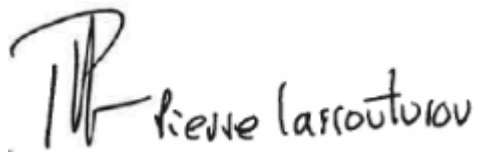
doit jouer la ruralité au niveau de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

Les zones rurales peuvent être le fer de lance de la transition énergétique avec le développement d'unités de production d'énergies renouvelables de petite taille, qui limiteront la dépendance face aux énergies fossiles, apporteront activité et emploi durables et non délocalisables, avec un élan de créativité et l'ouverture de perspectives innovantes...

Ces propositions sont très largement développés dans le volet "transition écologique" de notre programme que nous vous invitons à lire.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions via l'adresse mail suivante [contact@nouvelledonne.fr](mailto:contact@nouvelledonne.fr)

Pierre Larrouturou

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized monogram 'PL' followed by the name 'Pierre Larrouturou' written in a cursive script.